

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS DE L'ÉCOLE PHILIPPE-MORIN, TENUE LE 10 SEPTEMBRE 2015 À 18H50, AU GYMNASÉ

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Geneviève Auger souhaite la bienvenue à tous les parents

2. MOT DE LA DIRECTION/ PRÉSENTATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE

Monsieur Jean-Pierre Nicolas présente toute l'équipe-école. Les informations suivantes sont transmises :

- l'agenda est modifié par rapport aux années précédentes :
- il est primordial de tenir à jour les coordonnées : adresse, numéro de téléphone, adresse courriel
- lors d'absence prolongée (pour un voyage par exemple), l'enseignant n'est pas tenu de fournir le travail scolaire
- si un parent a besoin de communiquer avec un membre de l'équipe-école, le faire via les moyens suivants : message dans l'agenda, courriel ou téléphone
- le document « informations aux parents (feuille jaune) » est remis et est expliqué aux parents
- rappel de la création du site WEB et des modalités pour recevoir les notifications
- le code de vie est nouveau : les règles permettent d'aider à éduquer plutôt que de punir. On le trouve sur le site WEB. À noter que les règles liées aux retards ont été modifiées
- le lait-école sera distribué 4 jours/semaine, sur une plus courte période : fin septembre jusqu'à la mi-mai
- l'école compte 250 élèves
- l'école est encore considérée comme une école en milieu défavorisé
- les parents sont invités à être bénévoles dans les diverses activités de l'école

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Sophia Lacelle, et appuyée par Frédéric Côté.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 SEPTEMBRE 2014 (DOCUMENT DÉPOSÉ SUR PLACE)

L'adoption du procès-verbal est proposée par Sophia Lacelle, et appuyée par Marc-André Sévigny.

Adoptée à l'unanimité

5. MOT DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE

Geneviève Auger nomme les membres et la composition du Conseil d'Établissement 2014-2015

- Pour les parents :
 - Anne-Marie Talbot-Fournier
 - Audrey Desbiens
 - Mélanie Laplante-Bélanger
 - Francis Piérault
- Pour les enseignants:
 - Marie-Claude Richer
 - Brigitte Roth-Biquillon

- Denise Brunet
- Pour le personnel de soutien :
 - Lyne Huppée, TES
 - Stéphanie Plourde, technicienne SDG/SSD
- La direction, sans droit de vote :
 - Jean-Pierre Nicolas
- Le membre de la communauté : vacant depuis de nombreuses années

Mme Auger soulève les faits suivants :

- Six rencontres ont eu lieu l'an dernier
- un comité « cour d'école » a été formé
- différentes décisions concernant le fonctionnement de l'école sont prises au sein du CÉ
- il y a plusieurs comités où les parents peuvent s'impliquer : comité des usagers du SDG, comité cour d'école, CRPRS, OPP
- les réalisations seraient impossibles sans l'implication des enseignants, de l'équipe-école et de la direction.

Mme Auger fait le bilan des coupures subies dans le budget de l'école :

- diminution de l'argent pour l'aide aux devoirs
- diminution des heures pour l'entretien ménager
- refus par le CÉ du dernier budget car les services aux élèves étaient touchés, notamment les heures consacrées à l'éducation spécialisée
- Monsieur Nicolas ajoute qu'il y eu déficit, car des travaux effectués, pour lesquels la commission scolaire avait autorisé la dépense, n'ont finalement pas été remboursés

Mme Auger enchaîne avec un bilan des propositions adoptées :

- projet éducatif
- rôle de la régie interne du C.É.
- budget
- critères de sélection de la direction d'école

Plusieurs propositions ont été approuvées.

Enfin, Mme Auger invite les parents à s'impliquer.

6. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Fait au point 5.

7. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Audrey Desbiens est proposée par Geneviève Auger à titre de secrétaire d'élection, et appuyée par Frédéric Côté.

Adoptée à l'unanimité

8. MISE EN CANDIDATURE ET ÉLECTION AUX TROIS POSTES VACANTS

Deux postes de 2 ans sont vacants, un poste d'un an est aussi disponible. Les personnes suivantes sont mises en candidature :

- Sophia Lacelle
- Manon Gaudreault
- Florence Say
- Marc-André Sévigny
- Geneviève Auger.

Un vote secret est fait. Le décompte est fait par Stéphanie Plourde et Ginette Majeur. Les résultats sont:

- Sophia Lacelle 34 voix
- Manon Gaudreault 26 voix
- Florence Say 39 voix
- Marc-André Sévigny 24 voix
- Geneviève Auger 38 voix

Mesdames Lacelle, Say et Auger sont élues membres parents du Conseil d'Établissement.

9. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ CENTRAL DES PARENTS ET SON SUBSTITUT

Florence Say et Anne-Marie Talbot-Fournier se proposent respectivement comme représentante et substitut.

L'adoption est proposée par Frédéric Côté et appuyée par Catherine Dilhaire.

Adoptée à l'unanimité

10. DÉCISION QUANT À LA FORMATION D'UN OPP

Anne-Marie Talbot-Fournier présente l'OPP. Elle propose et appuie la proposition de former un OPP.

Adoptée à l'unanimité

Une liste est mise en circulation pour que les parents intéressés puissent s'inscrire.

11. DÉCISION QUANT À LA FORMATION D'UN COMITÉ DES USAGERS DU SERVICE DE GARDE

Christine Audet propose la formation du comité, Manon Gaudreault appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

Une liste est mise en circulation pour que les parents intéressés puissent s'inscrire.

Rédigé par Audrey Desbiens,
Secrétaire de l'AG